

Incitation et prévention, des techniques bien rodées dans les entreprises

De notre correspondante à Rennes (Ille-et-Vilaine) N. BD.

Publié le 29 août 2006

Actualisé le 29 août 2006 : 06h00

Chez Canon, à Liffré (Ille-et-Vilaine), la lutte contre l'absentéisme est une préoccupation majeure.

DE 4,1 % en 2001, le taux d'absentéisme de la société Canon Bretagne est passé à 2,5 %. Il se mesure en rapportant le nombre d'heures d'absence au nombre d'heures de travail à effectuer. « *L'aménagement des postes de travail et l'élargissement des tâches constituent les facteurs principaux d'explication de cette baisse* », estime Yvon Journé, directeur général adjoint de cette entreprise de 573 personnes, filiale du groupe japonais, qui a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 98 millions d'euros.

Confronté à la nécessité de développer de nouvelles activités puisque les produits de bureautique sont aujourd'hui fabriqués dans des usines implantées en Chine, cet établissement de la banlieue rennaise a pris un virage à 180 degrés. « *En 2004, ces nouvelles activités représentaient 6 % de notre chiffre d'affaires. En 2006, elles pèseront plus d'un tiers* », souligne le dirigeant.

Ainsi, en 2003, un appel à candidatures a été lancé auprès des opérateurs. Objectif : former ces agents à la réparation des matériels et à l'assistance téléphonique. « *Cette polyvalence motive fortement le personnel* », se félicite Yvon Journé. Et si la production de cartouches d'encre représente encore 60 % de l'activité, les lignes de fabrication ont été supprimées. « *Aujourd'hui, les opérateurs travaillent en îlots. Cela implique de leur part plus d'initiative et de responsabilité. Dans ces conditions, la motivation est certainement plus importante* », suppose-t-il.

« **Aucun retard n'est toléré** » Quant à la ponctualité – qualité indispensable dans l'industrie –, elle fait partie des valeurs de la maison. Dans cette usine, créée en 1984, les équipes embauchent à 8 heures. « *Aucun retard, même d'une minute, n'est toléré. Lorsque cela arrive, cela donne lieu à un signalement et à un entretien avec le niveau hiérarchique supérieur immédiat* », détaille Patrick Mercier, directeur adjoint en charge des ressources humaines. En fin d'année, le temps d'absence est comptabilisé et pris en compte dans le montant du bonus annuel attribué à chaque salarié. « *Cette prime individuelle est composée de deux variables : les résultats de Canon Bretagne et la performance individuelle. La présence est un critère qui est valorisé dans le calcul* », précise Yvon Journé.

Mais Canon Bretagne travaille aussi en amont : la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles comme par exemple les TMS (troubles musculo-squelettiques) est en partie résolue grâce au bilan ergonomique des postes de travail et à des changements d'affectation pour les personnes les plus sensibles. Enfin, chaque année, l'entreprise propose une vaccination gratuite contre la grippe. « *Environ 150 personnes s'y inscrivent* », indique Patrick Mercier. Et il ne s'agit pas là de management à la japonaise mais d'une idée reprise à une vieille entreprise française.